



Paris, le 16 décembre 2020.

En attendant la reprise des stages de formation CFESS en présentiel, le CFS propose 4 modules de 2h30 en visio.

Merci aux fédérations de contacter le CFS en proposant des groupes jusqu'à 10 personnes. Ces modules seront mis en œuvre à partir du mardi 5 janvier 2021.

Merci de consulter les informations à la fin de ce document concernant les modalités de mise en œuvre.

Modules proposés :

Module 1 : Le syndicalisme en France

Afin d'appréhender le syndicalisme du présent il est indispensable d'en connaître le passé et ses évolutions récentes. Ce module présentera une brève rétrospective avant d'aborder la l'époque contemporaine.

Contenu :

Le syndicalisme en France en 2020

Sa construction

Les Organisations syndicales présentes, leur fonctionnement

La CFE-CGC

Introduction à des notions juridiques et la législation actuelle.

Public : Adhérents inscrits ou en attente de suivre le stage « ouverture sur le syndicalisme »

Module 2 :: Le mandat d' élu au CSE

La prise en main du mandat d' élu CSE est un moment sensible :

A quoi correspond mon mandat ?

Qu'attend-on de moi ?

Que dois-je faire ?

Que puis-je faire ?

Le contenu de ce module propose quelques clés pour répondre à ces premières questions.

Dans un premier temps il faut délimiter le mandat d' élu, définir à quoi il correspond.

Une fois après avoir positionné son mandat il est nécessaire de passer à la seconde étape :

SE positionner dans son mandat.

Nous verrons l'appropriation de celui-ci aussi bien auprès des salariés, que face à l'employeur et l'aide apportée par le syndicat.

Public : Adhérents qui ont un mandat d' élu au CSE.

Module 3 : Le délégué syndical et la négociation collective

Depuis la loi Travail du 8 août 2016, mais surtout les ordonnances du 22 septembre 2017, la relation de travail est largement régie par un cadre normatif dont l'accord collectif constitue le socle. L'accord de branche désormais cloisonné à 13 thèmes de négociation prédéfinis laisse la part du lion à l'accord d'entreprise. En effet, celui-ci, dont la légitimité a été renforcée par le principe majoritaire, s'applique par principe. Il est devenu un véritable outil de modulation des droits sociaux au sein de chaque groupe, entreprise, établissement...

Dans cette configuration, le délégué syndical a un rôle à jouer. Ce module s'adresse à l'acteur historique de ce niveau de négociation, afin de l'aider à :

- Se situer dans son rôle de négociateur
- Comprendre la logique de la négociation
- Appréhender l'issue de cette négociation dans le temps

Public : Délégués Syndicaux n'ayant pas pu suivre de stages au CFS.

Module 4 « Concevoir syndicalement un accord APC ou APLD : jusqu'où aller pour maintenir l'emploi ? »

Objectif du stage :

- Décrypter les mécanismes techniques qui sont à l'œuvre dans les dispositifs APLD et APC
- Souligner les impacts, risques mais aussi questionner les intérêts potentiels que recouvrent ces dispositifs
- Amener des clés pour optimiser l'intervention syndicale aux différentes étapes : baser l'accord sur un diagnostic solide, lui amener un contenu intéressant, en faire un suivi efficace

Public visé : Délégués syndicaux et négociateurs en entreprise concernés.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ces sessions ne peuvent être pris sur le CFESS, pour y participer les militants pourront par exemple utiliser leur heures de délégation.

Bien que d'une durée courte il s'agit néanmoins d'un module qui est très technique et fera appel à des connaissances juridiques avancées.

Merci de contacter le CFS afin de réserver une date/ heure pour une session, chaque session peut regrouper jusqu'à 10 personnes.

Merci de contacter le CFS à l'adresse cfs@cfecgc.fr